
	C.E.T. DE HALLEMBAYE	
	Bruit	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 1er février 2011	
	www.issep.be	

Thème : Description du bruit aux alentours du C.E.T. de Hallembaye.

GÉNÉRALITÉS

Les principales sources sonores existant sur le C.E.T. relèvent principalement de deux grandes catégories :

- ❖ les sources mobiles correspondant aux divers engins mécaniques de transport et de manutention utilisés sur le site ;
- ❖ les sources fixes correspondant aux divers appareillages utilisés sur le site, principalement dans le cadre du traitement des effluents du C.E.T. (pompe de relevage des lixiviats, station d'épuration, traitement des lixiviats par osmose inverse, torchère, moteurs,...).

Une campagne a été menée sur le site mais aussi aux alentours afin d'énoncer les différentes sources sonores lorsque le site est en activité et lorsqu'il est à l'arrêt. On peut dire qu'en règle générale, le bruit généré par l'exploitation du C.E.T. est nettement perceptible en certains points. Malgré tout, il en résulte une émergence acceptable par rapport au bruit de fond local, tant au niveau des conditions d'exploitation qu'à celui des différentes valeurs-guides.

Il faut toutefois rappeler que le caractère semi-industriel de la plaine alluviale engendre des niveaux de bruit relativement considérables étant donné la multiplicité des sources sonores : autoroutes, cimenteries, carrières, chemin de fer, ...

À titre indicatif, dans le cadre de l'étude publique réalisée par IRCO en 1996, il apparaît que le bruit n'est que très peu cité comme nuisance inhérente à la décharge.

CAMPAGNE DE MESURES SONOMÉTRIQUES

Afin de caractériser le cadre acoustique du C.E.T. et de ses alentours, une campagne de mesures sonométriques a été réalisée le 19 décembre 2008 de jour et durant une période d'activité normale du C.E.T.

Cinq points de mesures ont été choisis de manière à circonscrire au mieux le site. Deux de ces points étaient localisés à l'intérieur du C.E.T.

Les conditions météorologiques durant cette campagne étaient les suivantes : temps sec, ciel dégagé, vent léger de secteur ouest, température d'environ 2°C. Les mesures ont été effectuées de 14h30 à 17h00

La comparaison des résultats obtenus lors de la campagne de mesures sonométriques aux différentes normes (flamande, wallonne et Luxembourgeoise) permet de tirer les constatations suivantes :

- ❖ En terme de bruit de fond (L95), les valeurs observées sont toutes compatibles avec les valeurs-guides prévues par les normes de la réglementation flamandes qui sont sans conteste les plus cohérentes en Belgique. Ainsi, les niveaux de bruit enregistrés sur le C.E.T. même sont nettement en-deçà de la valeur limite de 60 dB(A) imposée pour les zones industrielles et les zones de service.
- ❖ Aux abords du C.E.T., l'ambiance sonore est globalement conforme aux différentes normes établies en fonction du type de zone (rurale, industrielle, d'habitat,...). Tout au plus notera-t-on l'importance de certains bruits ponctuels liés à la circulation, essentiellement automobile.
- ❖ La valeur de bruit de fond enregistrée au niveau de l'accès au C.E.T. est inférieure à la norme prévue pour les zones rurales proches d'un site industriel tandis que les mesures réalisées au sein des zones habitées sont conformes aux normes prescrites. La mesure observée au lieu-dit « les Hauts de Froidmont » est conforme à la norme établie pour les zones rurales calmes
- ❖ A l'intérieur du C.E.T. malgré l'importance des bruits ponctuels liés au passage de camions acheminant les déchets vers leur zone d'enfouissement, le cadre sonore global est nettement en-deçà de celui caractéristique des zones industrielles.